



## **APPEL D'OFFRES**

**Appui expertise technique EnR/ERD**

**Référence : AO/ENR/2019**

## **Termes de Références de l'Appel d'Offres**

## Table des matières

<b>I. Présentation de la Fondem</b> .....	3
<b>II. Objectif et activités à réaliser</b> .....	4
<b>III. Demandes spécifiques</b> .....	4
a. Assistance Technique .....	4
b. Retours d'expériences .....	4
c. Prospection .....	4
<b>IV. Compétences nécessaires</b> .....	5
<b>V. Modalités d'intervention</b> .....	5
1. Interactions .....	5
2. Mode d'interventions .....	6
3. Lieu d'exécution du contrat .....	6
4. Calendrier indicatif .....	6
<b>VI. Contenu de l'offre</b> .....	6
1. Méthodologie .....	6
2. Liste des documents à fournir .....	6
<b>VII. Evaluation des offres</b> .....	7
1. Critères de sélection .....	7
2. Négociation et notification .....	8

## I. Présentation de la Fondem

La Fondation Energies pour le Monde (Fondem) a été créée en 1990.

Elle promeut et développe depuis près de 30 ans **l'accès à l'électricité par les énergies renouvelables afin d'améliorer les conditions de vie et les revenus** des populations rurales. Elle concentre l'essentiel de son action là où les besoins sont les plus forts, en Afrique subsaharienne. Ses différentes interventions entrent dans le cadre de l'initiative Sustainable Energy for All (**SE4All**) lancée par les Nations-Unies. Au cœur de l'actualité après les engagements pris par la communauté internationale dans la dynamique de la **COP 21**, son action s'inscrit aussi pleinement dans la stratégie « **100 % Accord de Paris** » portée par l'AFD.

Par sa connaissance du terrain et son expertise en ingénieries technique et sociale, Energies pour le Monde est capable d'intervenir à **tous les stades d'un projet d'électrification rurale décentralisée** : études d'opportunité, de faisabilité ou de capitalisation, conception et orchestration d'un programme complexe, mise en place d'une expérimentation ou d'un démonstrateur...

Forte de son **implantation** sur plusieurs territoires et des **liens de confiance** créés avec ses partenaires sur le terrain, **elle met en place des innovations** afin de les tester et d'apprécier leur appropriation par les parties prenantes locales. Ces innovations peuvent être **technologiques, organisationnelles ou financières**. Les retours de terrain permettent de les ajuster pour que développeurs et utilisateurs en tirent le meilleur parti.

Quelle que soit la nature de son intervention, elle veille au respect de l'objectif de **triple impact social, environnemental et économique**. Pour atteindre cet objectif, la Fondem a développé une approche reposant sur plusieurs axes méthodologiques forts :

> Qu'il s'agisse de techniques éprouvées ou d'innovations pertinentes, la Fondem s'attache à mettre en œuvre des **solutions adaptées au territoire** (utilisation des gisements énergétiques disponibles localement), répondant aux besoins en électricité (domestiques, communautaires, productifs) de l'électricité identifié en lien avec les parties prenantes locales, et s'appuyant sur un **modèle économique viable**.

> Le lien entre électrification rurale et dynamisme économique n'est pas mécanique et doit être encouragé. Dans cette optique, la Fondem attache une importance particulière à la sensibilisation aux usages productifs de l'électricité (transformation agricole, artisanat, services) et au développement du **potentiel entrepreneurial des femmes et des jeunes**, populations les plus exposées aux phénomènes d'exode rural et de précarité énergétique.

> La montée en compétences des acteurs locaux étant un facteur-clé du développement, la Fondem privilégie l'implication des entreprises du territoire pour l'installation des équipements et leur exploitation : ses projets comportent un **important volet de sensibilisation et de formation**, touchant l'ensemble des acteurs d'un service d'électricité (usagers, collectivités territoriales, exploitants, etc.).

> La Fondem inscrit sa mission dans une **logique de capitalisation et de partage des expériences** avec l'ensemble des acteurs du nord et du sud (bailleurs, ONG, entreprises, collectivités territoriales...) avec pour triple objectif : (1) de faire progresser la compréhension des contraintes et des opportunités liées aux projets d'électrification rurale, (2) de valider les hypothèses techniques et organisationnelles à répliquer pour faciliter les interactions entre

secteur privé et public et (3) d'apporter *in fine* une **vision prospective** utile pour améliorer l'impact des projets d'électrification et accélérer la transition vers une économie bas-carbone.

## II. Objectif et activités à réaliser

Pour le montage de ses projets, la Fondem peut solliciter des conseils auprès d'experts techniques sur des sujets spécifiques.

En 2019, la Fondem souhaite centraliser ces appuis techniques via le recours à un prestataire unique et ouvrir cet appui à la concurrence.

Les présents termes de référence présentent les besoins et modalités d'intervention proposés dans le cadre de cette prestation.

Celle-ci sera encadrée par le coordinateur technique et validée par le Directeur des Programmes, et répondra à trois besoins distincts :

- a. Assistance Technique (AT) ponctuelle au coordinateur technique sur les projets en cours ou en montage à la Fondem ;
- b. Organisation de séances de retours d'expériences, avec intervention d'acteurs de l'ERD ou d'experts techniques, permettant aux équipes de la Fondation de monter en compétence ;
- c. Accompagnement à l'obtention de nouvelles opportunités d'activité sur lesquels la Fondem souhaite se positionner.

## III. Demandes spécifiques

La grille d'évaluation est communiquée en annexe de ce document. Chaque critère et pondération y sont détaillés.

### a. Assistance Technique

Les modalités de l'intervention du consultant sont décrites au paragraphe V.

### b. Retours d'expériences

Il est demandé l'organisation d'une séance ouverte de retour d'expérience par trimestre. Celle-ci sera proposée sur un sujet touchant aussi bien à la technique, qu'à un bilan plus général d'un ou plusieurs projets menés par le passé.

Les thèmes seront proposés par le consultant et validés par la Fondem suivant l'adéquation aux besoins et projets. La présence de l'expert sera requise mais il ne sera pas en charge de l'organisation logistique du REX.

Un échantillon d'experts et de sujets sera proposé dans l'offre technique.

### c. Prospection

Afin de développer le pôle Conseil de la Fondem, le consultant accompagnera la Fondem dans l'identification et l'obtention de nouvelles opportunités d'activités.

L'apport d'un minimum d'une dizaine de nouvelles opportunités annuelles suite à des consultations, appels d'offres, appels à projets, etc. est demandé.

Le consultant décrira brièvement les pistes et leviers proposés dans ce cadre.

## IV. Compétences nécessaires

Les compétences et références suivantes sont recherchées :

- Solides connaissances en énergies renouvelables au sens large ;
- Maîtrise théorique et pratique en électricité générale et photovoltaïque ;
- Expertise technique et justifiant de références, d'au moins 15 ans, sur le terrain, en électrification rurale décentralisée en Afrique subsaharienne, notamment par centrales solaires autonomes et mini-réseaux de distribution ;
- Expérience/connaissance en matière d'enjeux de développement des énergies en milieu rural, urbain et périurbain dans les pays en développement, d'au moins 15 ans ;
- Délivrance de formation en accès à l'électricité depuis au moins 15 ans tant en France qu'en Afrique subsaharienne.
- Bonne pédagogie.

Le soumissionnaire devra être francophone.

## V. Modalités d'intervention

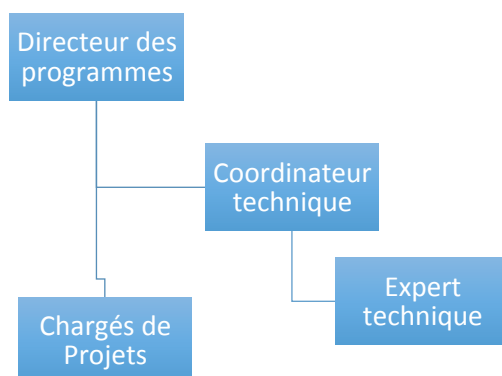
### 1. Interactions

Le contractant interviendra en appui et conseil au coordinateur technique de la Fondem.

Ce dernier est le point focal des demandes techniques des différents chargés de projet.

Toute décision est prise par le Directeur des Programmes et l'avis du Directeur Général pourra être sollicité si besoin.

L'avis de la RAF sur la partie financière des projets est indispensable.



## 2. Mode d'interventions

La présente prestation est souhaitée pour la période de septembre à décembre 2019.

Les sollicitations du coordinateur technique seront ponctuelles et groupées sur plusieurs sujets à la fois.

Celles-ci pourront se faire à distance par mail et par téléphone, mais aussi en présentiel dans les locaux de la Fondem ou du prestataire si besoin.

Un rythme d'un entretien téléphonique ou une entrevue par semaine/quinzaine est à prévoir et un temps de travail mensuel estimé peut être de 5 jours par mois.

## 3. Lieu d'exécution du contrat

Le contrat sera exécuté depuis les locaux du prestataire, par mail et téléphone.

Des déplacements seront à prévoir au siège de la Fondem à Paris (146 rue de l'Université, 75 007).

Des déplacements sur le terrain peuvent également être demandés par la Fondem au prestataire.

Les frais de déplacement nationaux et internationaux seront à la charge de la Fondem (cf chapitre 5) sur la base suivante :

- a. frais éligibles : billet d'avion, visa, perdiem selon tarifs Fondem en vigueur, transports éventuels jusqu'à l'aéroport en France et sur place selon les conditions, logement sur place, transports sur place
- b. tarifs éligibles : économique/2<sup>ème</sup> classe.
- c. Aucun autre frais ne sera pris en charge.

## 4. Calendrier indicatif

Cet appel d'offres concerne la période de novembre à décembre 2019.

Il sera renouvelé par avenant écrit entre les 2 parties si la décision de poursuivre le contrat convient aux 2 parties.

Sinon, il prendra automatiquement fin au 31 décembre 2019.

S'il est renouvelé, il le sera pour l'année civile complète 2020.

### Calendrier de l'Appel d'Offres :

- a. Publication de l'appel : 9 septembre 2019
- b. Délai de réponse : jusqu'au 27 septembre 2019 inclus (23h59).

# VI. Contenu de l'offre

## 1. Méthodologie

Les consultants devront décrire la méthodologie proposée pour appuyer la Fondem sur les 3 sujets de la prestation.

## 2. Liste des documents à fournir

Les réponses sont à envoyer par mail à l'adresse suivante: [emilie.souchaud@energies-renouvelables.org](mailto:emilie.souchaud@energies-renouvelables.org), avec pour objet « **Dossier de sélection soutien expertise technique Fondem 2019 – Prestataire (nom de votre structure)**»

- La langue de rédaction de l'offre doit être le français.
  - Les candidats devront soumettre une proposition technique et financière-  
La proposition financière devra détailler les différents postes prévisionnels de dépenses
  - Un CV détaillé, une lettre de motivation et des références datées (avec coordonnées complètes des personnes et entités citées) devront être soumis.
- Il devra également être justifié de la régularité fiscale et sociale de l'entité candidate.
- Les soumissionnaires détailleront la méthodologie, les supports et atouts qu'ils comptent mettre en œuvre sur les différents sujets de cet appel d'offres.

NB : les frais éventuels feront l'objet d'une facturation distincte en termes de format, mais doivent bien être prévues au dossier, dans le budget initial. Aucune rallonge ne sera accordée pour des frais qui auraient été sous estimés.

Les frais de mission sur le terrain seront, dans la mesure du possible, pris directement par la Fondem et non pas avancés par le prestataire.

Par ailleurs, la facturation devra être détaillée et reprendre les jours de travail spécifiques pour la Fondem.

## VII. Evaluation des offres

Les réponses sont répertoriées au fur et à mesure de leur arrivée.

Les offres reçues hors délai sont également enregistrées mais ne pourront être considérées. Un mail sera envoyé pour informer les candidats non retenus pour l'AO pu à un retard après la séance d'ouverture.

Le jury des commissions d'ouverture et d'évaluation des offres sera composé des membres suivants :

- Le Directeur Général de la Fondem, en tant que Président.
- Le Directeur de la Fondem, en tant que membre ;
- Le coordinateur technique de la Fondem, en tant que membre

### 1. Critères de sélection

Les critères de sélection porteront sur :

#### *Critères éliminatoires*

- (i) La principale place d'affaires du candidat : cette dernière devra être en France et l'entité morale engagée dans l'appel d'offres être de droit français
- (ii) Sa moralité au regard de la Justice en France : le candidat devra présenter un casier judiciaire vierge datant de moins de 3 mois

#### *Critères d'évaluation*

- (iii) Etendue de l'expérience et des connaissances dans les domaines demandés
- (iv) Compréhension des enjeux pour la Fondem et réponse apportée à l'AO
- (iv) Proposition financière

La grille des critères qui sera utilisée par le comité est disponible avec les TdR (critères et pondération) :

Critères d'analyse	Pondération
<b>1. Profil des experts et de la structure</b>	<b>26</b>
1.1. Equipe : CV, connaissances et expériences	
CV détaillé, lettre de motivation, références de l'interlocuteur de la Fondem	3
Connaissances théoriques Energies renouvelables (formation initiale et continue)	3
Maîtrise théorique et pratique en électricité générale et photovoltaïque	3
10 années d'expériences dans le secteur des ENR minimum	3
Expertise technique des technologies renouvelables ERD (réseaux, centrales solaires) : références projets	3
1.2. Expériences préalables dans le domaine de l'accès à l'électricité en pays en développement	
Expérience sur l'enjeu de l'accès à l'électricité	1
Expérience dans le domaine de l'accès à l'électricité décentralisé en milieu rural zone rurale ou péri-urbaine par ENR	3
Expérience dans la relation avec les parties prenantes institutionnelles des pays en développement	2
Connaissance des acteurs privés du secteur de l'accès à l'électricité des pays en développement	2
1.3. Pédagogie (selon rédaction proposition, références à expériences passées, etc.)	3
<b>2. Proposition technique</b>	<b>8</b>
2.1. Compréhension globale des TDR	2
2.2. Nature des travaux proposés/cadre d'intervention proposée	2
2.3. Méthodologie proposée	2
2.4. Livrables attendus et supports prévus	2
<b>3. Proposition financière</b>	<b>5</b>
3.1. Montant HT & TTC, frais de mission et journée/homme de travail	5
<b>3. Conclusion</b>	

## 2. Négociation et notification

Une fois les contenus techniques validés, une négociation pourra s'ouvrir entre la Fondem et les soumissionnaires retenus en première instance.

La sélection s'en suivra et la totalité des soumissionnaires seront notifiés de l'acceptation ou du rejet de leur offre.